



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/EX(28)/2
15 février 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Vingt-huitième réunion directive

Genève, 11-13 mars 2002

Point 3 de l'ordre du jour

**COURS DE FORMATION SUR LES PRINCIPALES QUESTIONS QUI
SE POSENT SUR LA SCÈNE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE,
ORGANISÉ CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 166 DU PLAN
D'ACTION ADOPTÉ À LA DIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE**

Rapport du secrétariat de la CNUCED

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Introduction	3
Chapitre I Organisation du cours et dispositions administratives	5
Chapitre II Conception, réalisation et évaluation du cours de formation	7
A. Évaluation par les formateurs	7
1. Conception et réalisation	7
2. Évaluation des participants par les formateurs	11
3. Autocritique des formateurs	12
B. Évaluation par les participants	13
1. Structure	13
2. Contenu	14
3. Utilité et applications	15
4. Conduite du cours	15
5. Organisation et administration	16
Chapitre III Recommandations en vue de l'organisation de cours de formation futurs et conclusion	17
A. Rapport entre le nombre de formateurs et de participants, sélection des participants et durée du cours	17
B. Cours régionaux	18
C. Solutions pouvant être envisagées pour de prochains cours	18
D. Suite à donner dans l'immédiat	19
Chapitre IV Opinions de l'Organe consultatif	21

INTRODUCTION

1. À sa dixième session, tenue à Bangkok (février 2000), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a adopté un Plan d'action (TD/386) dans lequel, au paragraphe 166, il est indiqué ce qui suit:

«166. Le programme de renforcement des capacités actuellement mis en œuvre par la CNUCED devrait être renforcé, ce qui permettrait à des fonctionnaires et à d'autres personnes de pays en développement et de pays en transition intéressés d'être mieux informés, grâce à des cours de formation périodiques organisés en coopération avec l'École des cadres des Nations Unies, des principales questions qui se posent sur la scène internationale, en particulier dans l'optique du développement, dans le domaine de compétence de la CNUCED. Ces cours s'appuieraient sur les connaissances spécialisées acquises et les analyses directives réalisées par le secrétariat de la CNUCED, avec le soutien d'un organe consultatif qui serait créé par le Conseil du commerce et du développement. Les cours seraient dispensés dans le cadre d'une coopération et d'une coordination effectives avec les établissements de recherche et institutions universitaires appropriés et avec d'autres organisations internationales compétentes. Compte tenu de l'engagement de la CNUCED en faveur du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en vue d'aider les pays les moins avancés...»

2. Pour donner suite au mandat ci-dessus, le secrétariat de la CNUCED a organisé le premier cours de formation dont les buts étaient les suivants:

- Renforcer la capacité des fonctionnaires et d'autres personnes de pays en développement et de certains pays à économie en transition d'être mieux informés des principales questions qui se posent sur la scène économique internationale, en particulier dans l'optique du développement, dans le domaine de compétence de la CNUCED;
- Sensibiliser davantage aux diverses conditions – tenant, notamment, à l'action des pouvoirs publics – nécessaires pour parvenir à la compétitivité et jouer effectivement un rôle dans un environnement économique mondial en rapide évolution.

3. Le programme du cours était dicté par le souci de tenir compte des perspectives de la CNUCED et des connaissances spécialisées dont elle dispose en matière de politiques de commerce et de développement, ainsi que de mieux faire connaître et comprendre les travaux analytiques de la CNUCED et les enseignements à tirer des activités de coopération technique menées par elle. Les compétences et connaissances spécialisées d'autres organisations internationales pertinentes ont aussi été utilisées.

4. Le cours était destiné aux fonctionnaires de rang supérieur, du niveau de directeur ou de directeur adjoint, de ministères du commerce, de la politique de la concurrence, de la planification, des affaires étrangères et des finances, ainsi que de banques centrales, prenant part à la formulation et à la mise en œuvre des politiques nationales de commerce et de

développement. Au total, 18 participants d'Afrique, d'Asie, de pays en transition et de pays d'Amérique latine ont été retenus pour participer à ce cours¹.

5. Le cours de formation s'est déroulé sur quatre semaines – du mercredi 20 juin au mardi 17 juillet 2001. Les premières (20-22 juin) et dernières (16-17 juillet) journées du cours se sont déroulées à Genève, tandis que l'essentiel du cours était accueilli par l'École des cadres des Nations Unies/Centre international de formation de Turin.

6. Le présent rapport décrit l'organisation et la conduite de ce cours de formation; il comprend des recommandations en vue de cours futurs. L'organisation du cours et les dispositions administratives prises pour en assurer le déroulement sans heurt sont décrites au chapitre II. La conception, la réalisation et l'évaluation de la teneur du cours par des coordonnateurs appartenant au secrétariat de la CNUCED sont décrites au chapitre III, qui contient aussi une évaluation des participants. Enfin, le chapitre IV contient des recommandations en vue de l'organisation de cours de formation futurs, à partir de l'expérience acquise lors du présent cours, et compte tenu des fonds disponibles et d'autres considérations.

7. Le secrétariat de la CNUCED est profondément reconnaissant au Gouvernement italien, dont le généreux appui a permis de financer toutes les dépenses liées à la préparation et à l'organisation du cours de formation, notamment d'accorder une indemnité journalière de subsistance à tous les participants. Certains gouvernements auxquels il avait été demandé de prendre à leur charge les frais de voyage de leurs candidats à destination et en provenance de Genève ont accepté de le faire. Les frais de voyage de six participants de pays moins avancés ont été payés par la CNUCED.

¹ Pour la liste des participants, voir l'annexe I dans l'additif 1.

Chapitre I

ORGANISATION DU COURS ET DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

8. L'organisation générale du cours et les dispositions administratives s'y rapportant avaient été confiées au Service de l'information et de la formation de la Division de l'infrastructure des services pour le développement et l'efficacité commerciale. Plusieurs réunions ont été organisées par le chef du service pour déterminer les éléments suivants:

- Nombre et description des modules et bibliographies correspondantes;
- Coordonnateurs et spécialistes chargés des modules ainsi qu'un conseiller;
- Création d'un site Web;
- Relations avec les médias – envoi des notifications et accueil des candidats;
- Formation d'un comité de sélection et critères selon lesquels les participants au cours de formation seraient retenus.

9. Sept modules ont été élaborés pour ce cours de formation. Le cours proprement dit faisait l'objet des modules II à VI, assurés à Turin, tandis que les séances d'ouverture et de clôture constituaient les premier et dernier modules. Vingt-cinq spécialistes², coordonnateurs compris, ont été retenus pour dispenser les cours composant les modules dont ils étaient respectivement chargés³.

10. Un site Web a été établi pour le cours de formation⁴; il contenait des informations sur le module et des liens renvoyant aux bibliographies correspondantes, des informations biographiques sur les coordonnateurs et les spécialistes, ainsi qu'un forum permettant aux participants de discuter de toutes questions relevant du cours. Certains coordonnateurs ont été chargés de diriger ces forums et de répondre aux questions et observations des participants.

11. Des lignes directrices relatives à la présentation des demandes ont été rédigées, ainsi qu'une lettre de notification aux gouvernements⁵ pour les inviter à présenter des candidats. Un communiqué de presse à cet effet a aussi été publié le 19 juin 2001. Au total, la CNUCED a reçu 65 candidatures, parmi lesquelles 21 ont été retenues conformément aux lignes directrices, en fonction, notamment du niveau de responsabilité des candidats au sein de leurs gouvernements respectifs, de leur niveau d'étude et de leur expérience professionnelle, de leur aptitude à diffuser les connaissances et les informations acquises pendant le cours et de

² Voir, à l'annexe II, la liste des coordonnateurs et des spécialistes pour chaque module et les différents points à l'additif 1.

³ Voir, à l'annexe III, la liste détaillée des modules à l'additif 1.

⁴ Voir www.unctad.org/p166.

⁵ Voir, à l'annexe IV, le texte de la notification et des lignes directrices à l'additif 1.

leur maîtrise de l'anglais. Les candidats étaient invités pour cela à présenter un texte de deux pages en anglais sur un sujet de leur choix, en rapport avec le cours de formation. Toutes les demandes devaient être présentées en anglais. En définitive, 18 candidats ont été inscrits au cours⁶.

12. Les séances d'ouverture et de clôture, c'est-à-dire les modules I et VII, respectivement, se sont tenues à Genève, au Palais des Nations. Les modules II à VI, qui correspondaient au cours proprement dit, ont été assurés à l'École des cadres des Nations Unies/Centre international de formation de Turin (Italie). Le cours a bénéficié de l'appui financier du Gouvernement italien⁷.

⁶ Quelques semaines avant le début du cours, le secrétariat de la CNUCED a reçu des gouvernements l'annulation de trois candidatures. Le choix de nouveaux participants parmi les candidats placés en liste d'attente s'est heurté à des difficultés pratiques: en particulier, il ne restait pas assez de temps pour les formalités de visa et l'organisation des voyages à destination de la Suisse et de l'Italie.

⁷ Voir, à l'annexe V, la ventilation des contributions financières à l'additif 1.

Chapitre II

CONCEPTION, RÉALISATION ET ÉVALUATION DU COURS DE FORMATION

13. Ce cours de formation comprenait sept modules. Des coordonnateurs ont été retenus pour chaque module, et chargés à leur tour de choisir les conférenciers qui traiteraient des différents points inclus dans chaque module. Le présent chapitre rend compte brièvement de deux évaluations distinctes. La première est une évaluation de chaque module: on y indique la manière dont chaque thème a été présenté et traité par les coordonnateurs, la réaction des participants et la critique faite par les coordonnateurs eux-mêmes du module dont ils étaient chargés. La seconde est une évaluation de tous les participants par les coordonnateurs. On trouvera ensuite une synthèse de l'évaluation par les participants de l'ensemble du cours: teneur, réalisation et organisation.

A. Évaluation par les formateurs

14. La présente section contient le rapport établi par les coordonnateurs et les formateurs sur la conception et la réalisation du cours; elle comprend l'évaluation par les formateurs du niveau de compétence des participants, de leurs connaissances et de la mesure dans laquelle ils ont assimilé la teneur de chaque module. Les formateurs ont aussi été invités à présenter leur propre critique de questions spécifiques ayant trait à l'organisation, à la réalisation et à la conduite des modules dont ils étaient chargés; on en trouvera la récapitulation à la fin de la présente section.

1. Conception et réalisation

15. Le module I était consacré à une séance d'introduction, au cours de laquelle on a exposé aux participants, de façon générale, le fonctionnement de la CNUCED et d'autres institutions basées à Genève quant à la formulation des politiques de développement, à la prise de décisions et au contenu des activités de coopération technique⁸.

16. La Division de la mondialisation et des stratégies de développement a mis au point le module II (Interdépendance et mondialisation) et le module IV (Finances et développement). Ces deux modules comportaient quatre thèmes, dont chacun était subdivisé en deux ou trois points. L'exposé consacré à chaque point ne devait pas dépasser 40 minutes et devait être immédiatement suivi d'une séance de questions et réponses d'une vingtaine de minutes. À l'issue de l'étude de chaque thème, les participants étaient répartis en deux groupes pour discussions parallèles.

17. Le module II a été confié à une équipe de cinq membres du personnel, et le module IV à une équipe de six membres. La composition des équipes tenait compte des différentes connaissances spécialisées et compétences pédagogiques requises pour assurer la plus haute qualité possible de l'enseignement pour chacun des sujets enseignés. Pour que l'attention et la concentration des participants ne faiblissent pas, il était important que le présentateur et le style

⁸ Voir, à l'annexe VI, la liste des orateurs de la CNUCED et des représentants d'organisations internationales qui avaient été invités à s'adresser aux participants à l'additif 1.

de présentation changent d'un point à un autre, et qu'au moins deux membres du personnel – mais le plus souvent davantage – soient disponibles à tout moment pendant le cours. Les membres des équipes de présentation intervenaient en tant que de besoin pour conclure les exposés en tenant compte des observations formulées, et leurs contributions ont beaucoup enrichi les séances de questions et réponses et les discussions de groupe.

18. L'impression générale de tous les conférenciers a été que les participants, malgré leurs différences de formation et d'expérience tenant au pays dont ils provenaient, étaient tous extrêmement motivés et avides d'acquérir une connaissance plus approfondie des sujets enseignés. Les lectures conseillées avaient été bien employées par la plupart d'entre eux, tant pour se préparer au cours que pour étudier plus à fond, par la suite, certains thèmes particuliers. De façon générale, les exposés avaient été fort appréciés par les participants, car pour beaucoup d'entre eux, ils ouvraient de nouvelles perspectives sur des problèmes d'actualité en matière de développement économique. Toutefois, un ou deux exposés faits au titre du module IV semblent avoir été trop techniques pour une partie des participants, dont les connaissances et l'expérience portaient davantage sur le commerce international que sur les questions macroéconomiques et financières. Des améliorations sont possibles quant à l'utilisation des matériels d'enseignement, tels que transparents et autres moyens audiovisuels, dont la préparation aurait exigé des conférenciers beaucoup plus de temps qu'ils n'en avaient à l'époque où ce cours de formation a été organisé.

19. Lors des discussions de groupe, d'une durée d'environ une heure chacune, deux formateurs étaient présents dans chaque groupe, mais c'était un participant qui présidait le débat. C'était aussi les participants eux-mêmes qui choisissaient les thèmes des discussions de groupe, ce qui permettait de tenir compte des centres d'intérêts particuliers des uns et des autres. Comme plusieurs discussions de groupe étaient proposées en parallèle, cela permettait aussi de tenir compte des intérêts «minoritaires», important élément du succès de ces deux modules. Après les discussions, chaque groupe en présentait une synthèse à l'ensemble des participants. Les discussions de groupe ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des participants et se sont révélées très efficaces. Elles n'ont pas seulement permis aux participants d'appliquer à des questions précises certaines des connaissances qu'ils venaient d'acquérir, de soulever des questions sujettes à controverse et de traiter de façon très approfondie des problèmes concrets; elles ont aussi incité davantage d'entre eux à participer au débat que lorsque tous étaient réunis.

20. La préparation et la réalisation des différents éléments du cours a représenté, pour le personnel, une grosse charge supplémentaire, que la Division a été capable d'assumer dans une large mesure parce qu'elle était répartie sur de nombreuses personnes. Toutefois, une chronologie différente et une phase de préparation plus longue auraient sans nul doute aidé les membres du personnel à optimiser leur contribution.

21. Le module III (Commerce international et développement) et le module VII (Exercices de simulation du processus national de prise de décisions) avaient été mis au point par la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base. Cette Division a aussi dû faire face à des problèmes pratiques dus à son programme général et au fait qu'elle ne pouvait consacrer que des ressources humaines limitées à la préparation des exposés. Les cinq jours consacrés au module III n'ont permis de disposer que d'un temps limité pour chacun des vastes thèmes prévus pour ce module. Toutefois, les objectifs du module ont été atteints, à savoir: montrer combien il importait de formuler une politique commerciale nationale qui corresponde

aux besoins du développement, assure une intégration bénéfique au système commercial international, prenne en compte les engagements régionaux et sous-régionaux et s'accompagne d'une stratégie de négociation qui en soit l'expression. L'idéal serait de prévoir un module plus long, pour lequel on disposerait de plus de temps; il pourrait alors être utile de présenter davantage d'exemples pratiques empruntés aux réalités nationales pour faire apparaître les liens entre les différents aspects.

22. Comme les participants l'ont noté, la principale lacune dans les thèmes généraux compris dans le module se rapportait aux questions d'intégration régionale: c'est là un domaine dans lequel une certaine «régionalisation» du cours de formation pourrait être une solution satisfaisante (voir les propositions faites en vue de cours à venir).

23. L'exercice de «simulation», d'une durée d'une journée, sur les négociations ayant pour cadre l'OMC, a suscité beaucoup d'intérêt chez tous les participants, dans la mesure où il permettait de comprendre le déroulement des négociations commerciales multilatérales et certaines des questions en jeu.

24. Les différences entre participants quant au niveau d'études et aux qualifications professionnelles n'ont pas constitué une difficulté majeure pour la conduite des exposés et des discussions. Toutefois, s'agissant de questions ayant trait à l'OMC et pour éviter toute difficulté qui pourrait surgir dans d'autres groupes à participation plus hétérogène, il pourrait être utile de renforcer la séance consacrée aux accords de l'OMC: au lieu d'un exposé descriptif de certains des accords, on s'y attacherait essentiellement aux principes et règles de l'OMC qui influent directement sur la formulation d'une politique commerciale et d'une stratégie de négociations, comme la clause NPF, le traitement national, la libéralisation de l'accès aux marchés, le traitement spécial et différencié, les liens entre règles commerciales et investissement étranger direct (IED), les analogies entre commerce des marchandises et commerce des services, les différences entre questions commerciales traditionnelles et «nouvelles questions» et leur rôle dans les négociations commerciales.

25. Les documents et autres matériels d'enseignement préparés à l'appui du module ont semblé utiles et suffisants, compte tenu du temps disponible pour la lecture et du caractère non spécialisé du module.

26. Le module VII était consacré à la simulation d'un processus national de prise de décisions. L'objectif en était de faire mieux comprendre le complexe processus de formulation des politiques à l'échelon national dans un environnement économique mondial en rapide évolution. Trois scénarios différents ont été mis au point, à partir des thèmes examinés dans le programme principal de l'ensemble du cours. Ces scénarios visaient à mettre en lumière le lien existant entre commerce, investissement et financement dans le contexte d'une économie en développement et à montrer comment l'intégration dans l'environnement économique mondial se répercute sur le processus national d'élaboration des politiques. Les participants ont été particulièrement sensibles au lien entre le module III et l'exercice de simulation réalisé au titre du module VII.

27. Les modules V et VI ont été mis au point par la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises. L'objectif du module V – Investissement et développement – était de définir et d'évaluer le rôle de l'investissement dans le processus de développement; de sensibiliser les participants à l'interdépendance existant entre stratégies

nationales de développement, investissement national et étranger, et processus d'innovation; et de replacer ces questions dans le contexte du commerce international, des courants financiers et de la mondialisation. Pour y parvenir, on a souligné que les stratégies liées à l'IED devaient être élaborées à partir d'une vision du développement et s'inscrire dans une stratégie générale d'industrialisation.

28. Au programme des sept séances consacrées au module V figuraient les concepts et les tendances en matière d'IED; les instruments et pratiques au service de la promotion des investissements, en provenance ou à destination de l'étranger; les arrangements internationaux en matière d'IED et le transfert de technologie, notamment les normes de traitement dans les accords internationaux et les droits de propriété intellectuelle (DPI); enfin, les arguments en faveur d'une politique de la concurrence et le rôle d'une telle politique, y compris les aspects appelant une coopération internationale en matière de politique de la concurrence et les modalités d'une telle coopération.

29. Toutes les séances étaient liées par un thème commun: la technicité croissante de la production, qui se traduisait par la nécessité de renforcer la compétitivité à l'échelon national, donc par la nécessité aussi, pour les entreprises, d'apprendre à améliorer continuellement leurs produits et leur technologie de production. Dans tous les exposés et discussions, l'accent a été placé sur les conséquences que cela entraînait dans le domaine de l'action.

30. La présentation du module Investissement et développement comportait de fréquentes références aux modules précédents et suivants du cours. Les exposés en bonne et due forme alternaient avec des discussions et des études de cas portant sur tel ou tel sujet ou question. Il y a eu ainsi de petites discussions de groupe sur les stratégies d'IED du Costa Rica, de l'Éthiopie et de la Malaisie; un exercice de simulation de la promotion de l'investissement; un débat sur les discussions internationales relatives aux DPI et sur les questions de santé; et un exercice sur les sources d'IED et l'obtention de données commerciales.

31. Tout au long du module, l'interaction a été animée et tant le sujet traité que les différentes formes de présentation ont été très favorablement jugés par les participants.

32. Le module VI (Stratégies nationales de développement) comportait deux objectifs: a) examiner les mesures de politique étroitement liées nécessaires, à l'échelon national, pour assurer l'application effective des stratégies de développement, et b) mettre en lumière la nécessité d'assurer la cohérence entre politiques commerciales, industrielles, technologiques et de l'innovation afin d'assurer la compétitivité à l'échelon de l'entreprise et à l'échelon national. Ces objectifs ont été atteints, alors même qu'il s'agissait du dernier module se déroulant à Turin à la fin d'une longue session de trois semaines.

33. La combinaison d'un cours plus théorique sur «La compétitivité à l'échelon national et à l'échelon de l'entreprise: modalités nouvelles et conséquences qui en découlent pour la formulation de stratégies de développement des entreprises» et d'un cours plus pratique sur «Les meilleures pratiques en matière de développement des entreprises» a été réussie et appréciée par les participants; il est donc suggéré que cette distinction et ces approches complémentaires soient reprises à l'avenir.

34. Les différences entre participants quant au niveau d'études et aux qualifications professionnelles n'ont pas créé de difficulté. Les participants pour qui les thèmes traités étaient familiers ont néanmoins estimé que des exposés plus approfondis sur les considérations théoriques de base étaient nécessaires. D'autres participants, en revanche, ont jugé nécessaires un plus grand nombre d'exemples concrets et d'études de cas. Il sera facile, à l'avenir, de trouver un équilibre satisfaisant entre ces deux requêtes.

35. Les cours étaient assurés par trois membres du personnel de la Direction de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises, un membre du personnel du Bureau du Secrétaire général adjoint et un autre de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base. Cela a permis de donner une image globale de la position de la CNUCED en matière d'investissement et de développement. Étant donné les différences de profil et de qualification entre les participants, chacun d'eux a apprécié différemment les différents éléments du module, mais tous se sont accordés à en reconnaître que l'extrême utilité d'ensemble.

36. Les questions qui ont suscité le plus d'intérêt auprès des participants étaient les suivantes: agglomérations industrielles, rôle de la technologie comme moteur de la compétitivité, liens productifs entre entreprises nationales et filiales étrangères et stratégies de développement des exportations dans la nouvelle économie. Les exposés de l'orateur principal, tant pour la première séance (Emiliano Duch, compétitivité des agglomérations) que pour la seconde (John Gillies, Centre du commerce international, Genève) ont été particulièrement appréciés.

37. Le lien entre les modules V et VI est clairement apparu aux participants, dans la mesure où l'accent s'est déplacé, de façon progressive et logique, des questions macroéconomiques aux questions microéconomiques tout au long du cours de formation. Il est donc suggéré de conserver cet ordre à l'avenir. Les documents fournis étaient très détaillés et suffisants, bien qu'il puisse être plus efficace à l'avenir de distribuer certains chapitres, plutôt que des publications tout entières.

38. Des discussions de groupe ont été organisées au titre du module VI, mais seulement à la fin, faute de temps pendant le déroulement du module. D'autre part, comme l'exercice réunissant l'ensemble des participants n'a pas pu être organisé du tout⁹, les participants n'ont pas eu l'occasion de mettre en commun leurs expériences personnelles. À l'avenir, on attachera davantage d'attention à l'allocation du temps disponible et à la structure des séances de discussion.

2. Évaluation des participants par les formateurs

39. Les formateurs ont été invités à formuler leurs observations sur le niveau de compétences et de connaissances des participants ainsi que sur leur attitude à l'égard du cours. Tous sont convenus que la plupart des participants qui avaient été retenus possédaient les connaissances, l'expérience et les compétences voulues pour assimiler la teneur du cours. Leurs compétences en économie internationale en particulier ont été jugées d'adéquates à élevées. Certaines lacunes ont

⁹ Une modification a dû être apportée au déroulement du module, et une session ramenée à une demi-journée pour permettre de prendre diverses dispositions administratives nécessaires au départ des participants, du Centre de Turin à destination de Genève.

cependant été relevées, en particulier au sujet des courants financiers internationaux, explicables sans doute par des antécédents universitaires différents, le degré de difficulté technique du sujet, les différentes responsabilités exercées par les participants au sein de leurs ministères, selon qu'il s'agisse par exemple de ministères des finances ou de ministères du commerce ou de l'industrie, et par l'hétérogénéité d'un groupe aux origines géographiques très diverses. La plupart des participants ont montré qu'ils étaient à l'aise dans le domaine des négociations commerciales internationales – tant bilatérales que multilatérales – et qu'ils saisissaient rapidement la nature des problèmes. Ils sont apparus motivés et désireux d'apprendre et se sont montrés très actifs dans les discussions de groupe, en saisissant en particulier les perspectives à prendre en considération pour l'analyse des problèmes de politique économique. Enfin, il a été noté que les échanges entre les participants étaient positifs, constructifs et vivants.

40. Les formateurs ont également été priés de juger dans quelle mesure les participants avaient été capables d'assimiler le contenu de chaque module. Ils ont noté que les séances de questions et de réponses et les discussions de groupe axées sur des tâches précises avaient été très bien suivies. Les participants ont montré qu'ils comprenaient l'orientation générale de chaque module ainsi que les liens entre les modules. Il a été estimé qu'un bilan devrait être fait dans les six mois après la fin du cours pour déterminer l'utilité des modules et leurs applications. Cela étant, il est apparu que les participants avaient parfois éprouvé des difficultés de compréhension au sujet de certains points précis, en particulier les courants de l'aide publique au développement et le problème de la dette.

3. Autocritique des formateurs

41. Les formateurs se sont également livrés à une autocritique sur des questions précises liées à l'organisation et à la conduite des modules, notamment:

a) **Matériels de formation:** Ils pourraient être uniformisés par le recours à des moyens audiovisuels, projections de transparents par exemple, et la distribution de documents et de manuels, ce qui aiderait également les participants pour l'examen de la littérature et l'information de leurs collègues une fois de retour chez eux. La littérature pourrait aussi être plus sélective, les participants ayant été priés de lire seulement certains chapitres de différents documents de la CNUCED. Les formateurs ont estimé qu'ils auraient donné davantage d'exemples d'études sur des pays ou d'études de cas et introduire davantage de diversité dans les discussions de groupe par le biais de jeux de rôles et de réseaux informatiques. Des éléments particuliers pourraient aussi être inclus dans les matériels de formation; par exemple, les participants ont estimé que le module III aurait pu faire davantage de place aux négociations menées dans le cadre de l'OMC.

b) **Études de cas:** Les responsables de certains modules ont indiqué qu'il n'y avait que peu d'études de cas pour illustrer les questions traitées. Des exemples pratiques ont cependant été donnés au sujet de thèmes précis. Ainsi, tous les participants ont été invités à analyser les stratégies nationales de développement de trois pays en tenant compte de la nécessité de coordonner les politiques de développement et les stratégies des sociétés. Les participants pourraient être invités à fournir pour certains thèmes des études de cas à partir des expériences faites dans leur propre pays.

c) **Durée:** Le but du cours était de donner une vue d'ensemble des éléments clefs du programme économique international. Les formateurs ont estimé qu'ils auraient eu besoin davantage de temps pour présenter leurs modules en raison de l'ampleur des questions traitées; il est apparu à certains moments que les participants comme les formateurs auraient aimé pouvoir consacrer davantage de temps à tel ou tel thème. Cela a été constaté aussi bien pour des points particuliers que pour des modules, dont le module IV (Finances et développement) auquel les participants auraient souhaité consacrer davantage de temps, notamment pour l'étude des questions en rapport avec l'OMC et la réunion ministérielle de Doha. De même, de l'avis général, les exposés pourraient être donnés dans la matinée et les séances de questions et réponses et les discussions de groupe avoir lieu l'après-midi.

d) **Présentation:** Les formateurs sont convenus qu'un dialogue fructueux s'était instauré entre eux et les participants, dialogue qui s'est d'ailleurs intensifié à mesure qu'étaient abordés les points à traiter à l'intérieur de chaque module. Beaucoup ont estimé qu'il n'était pas nécessaire de créer des groupes de travail ou de discussion plus petits puisqu'il n'y avait que 18 participants.

e) **Autres:** La plupart des formateurs se sont déclarés conscients de la nécessité d'éviter les répétitions lors de l'examen des points. Il faudrait pour cela une meilleure coordination des questions traitées dans les différents modules, de leur contenu et de l'ordre dans lequel elles devraient être présentées. La coordination pourrait également être meilleure si les formateurs communiquaient à l'avance aux participants l'orientation générale de leurs modules. Enfin, les formateurs ont estimé qu'ils n'avaient pas eu suffisamment de temps pour préparer les thèmes qu'ils devaient traiter.

B. Évaluation par les participants

42. Tous les participants ont été priés de remplir des formulaires d'évaluation à l'issue de chaque module. On leur a également demandé de remplir un questionnaire final dans lequel ils devaient donner leur avis sur la structure du cours, sa teneur, son utilité et ses applications ainsi que sur l'organisation générale du cours à Genève et à Turin, dispositions administratives comprises. Ces évaluations de chaque module ont aidé les formateurs à faire la critique de leur propre module et ont fourni des indications utiles sur la façon dont pourraient être conçus et conduits les prochains cours. On trouvera dans ce chapitre un résumé des évaluations faites par les participants.

1. Structure

43. Au total, 18 participants ont été choisis pour ce cours. Les 17 participants qui ont rempli les formulaires d'évaluation à la fin du cours ont été d'avis que ce nombre de participants était adéquat. De même, il semble que la plupart aient jugé adéquats la durée du cours et le volume de travail. Deux participants ont cependant indiqué qu'ils avaient trouvé le cours trop bref étant donné la gamme des sujets traités et qu'ils n'avaient de ce fait pratiquement pas pu évoquer certains thèmes importants pour leur région. Deux participants ont aussi estimé que les exposés étaient trop longs pour retenir leur attention pendant des modules entiers. La plupart ont jugé le volume de travail demandé important mais ils ont reconnu qu'il s'agissait là du premier cours de ce type et beaucoup ont déclaré qu'ils avaient été heureux d'en bénéficier.

44. Il semble que beaucoup de participants (13/17) aient jugé que les formateurs expliquaient bien les liens entre les thèmes des différents modules. La façon dont on était naturellement passé de considérations macroéconomiques et théoriques au niveau de la microéconomie et des entreprises avait été bien agencée, et la plupart des participants ont estimé que l'articulation entre les sujets traités dans les différents modules était bonne. Bien qu'un participant ait manifesté quelques réticences face à cette façon de procéder, d'autres ont estimé que la liaison avait été faite entre les sujets traités.

45. Les participants ont présenté des suggestions pour les prochains cours, proposant par exemple que soient organisés des cours distincts selon le niveau d'études et l'ancienneté des participants au sein de leur administration, que les cours soient plus longs, que soient prévus davantage d'exercices de simulation et que l'on insiste davantage sur les discussions de groupe. Beaucoup ont cependant estimé que l'étude des principes de base du système commercial multilatéral n'était pas indispensable et suggéré que les questions soient abordées sous l'angle des régions. Les participants des pays les moins avancés ont également proposé que soit organisé un cours distinct sur les questions et problèmes de ces pays.

2. Contenu

46. Pour sept participants, certains sujets n'avaient pas été correctement traités. Ils auraient souhaité notamment une étude plus poussée des questions en rapport avec le développement national et la microéconomie, une présentation plus générale des accords du Cycle d'Uruguay et des informations plus précises sur les problèmes d'exécution liés aux disciplines du commerce multilatéral, sur la nouvelle architecture financière internationale et le financement aux fins du développement; sur la comptabilité macroéconomique et les liens entre les différents secteurs avec une analyse en profondeur des secteurs réel, bancaire et financier et international; enfin, des informations plus complètes sur les questions concernant les normes de traitement.

47. La plupart des participants se sont déclarés satisfaits des exposés des formateurs et des débats ou discussions engagés dans le cadre du cours. La plupart ont cependant demandé que d'autres études de cas concernant les trois régions en développement soient présentées dans chaque module pour être analysées et examinées. Elles pourraient être complétées par des présentations audiovisuelles plus nombreuses utiles pour décrire des opérations réelles exécutées avec succès dans des pays en développement comme cela a été fait pour les objectifs nationaux de développement de la Malaisie et du Costa Rica qui ont été examinés par les participants. Il a également été demandé que davantage de temps soit accordé à l'étude de questions telles que le droit et la politique de la concurrence et les règles des négociations commerciales.

48. Plusieurs suggestions ont été faites pour modifier l'ordre des exposés et des séances de discussion. De l'avis général, les discussions devraient suivre les exposés, les deux étant répartis entre les séances de la matinée et de l'après-midi. Les participants sont convenus qu'ils devraient être invités à donner leur point de vue sur des points particuliers se rapportant à la situation dans leur pays. Cet exercice devrait être obligatoire car ce serait là un moyen de mieux sensibiliser aux problèmes qui se posent dans les différents pays. Ces remarques vont dans le même sens que les propositions selon lesquelles les séances de discussion devraient être mieux structurées, laissant davantage de temps aux échanges de vues. Il a également été proposé que la documentation dont les participants doivent prendre connaissance soit distribuée longtemps avant le début du cours.

49. En résumé, tous les participants ont trouvé le cours en général très utile et considéré que les questions évoquées étaient toutes pertinentes et en rapport avec leur travail. La plupart ont notamment jugé très utiles les séances consacrées au processus national de prise de décisions car elles permettent de mieux se rendre compte des préparatifs qui impliquent des négociations bilatérales ou multilatérales. L'exercice ayant consisté à analyser certaines des propositions de l'OMC en matière de négociations a également été jugé très utile et en rapport avec les fonctions exercées par la plupart des participants. La plupart ont également eu le sentiment d'avoir mieux compris les courants financiers internationaux après les exposés donnés dans le cadre du module IV très utilement complété par les exposés sur l'analyse de l'IED présentés dans le cadre du module V. Les données concrètes fournies sur les caractéristiques structurelles et l'organisation du système commercial international ont également été qualifiées d'extrêmement instructives. Les participants ont demandé que de nouvelles séances soient consacrées au processus de négociation de l'OMC, y compris aux prochains cycles de négociations commerciales multilatérales.

3. Utilité et applications

50. Les objectifs du cours sont énumérés dans l'annexe IV au présent rapport. Les participants ont été invités à déterminer dans quelle mesure ces objectifs avaient été atteints. Tous ont été d'avis que les principaux éléments et tendances qui déterminent le programme économique international du point de vue du développement avaient été bien traités. De même, la plupart ont noté avec satisfaction que les corrélations entre les questions de commerce, d'investissement et de développement et leurs effets sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies intégrées de développement avaient également été bien présentés par les formateurs chargés des différents modules. Les participants ont apprécié en particulier que les différents aspects des questions de commerce et de développement aient été abordés sous l'angle pluridisciplinaire.

51. Il a été demandé que soient fournies des informations complémentaires sur les questions de commerce et de développement qui intéressent des pays et/ou régions particuliers, certains participants ayant estimé que les exemples d'objectifs qui avaient été donnés ne concernaient que certains pays bien précis. Un plus large choix d'exemples permettrait d'établir des comparaisons entre les politiques de commerce et de développement des pays en développement et des pays développés. Il aiderait aussi à déterminer les pratiques les meilleures en matière de conception et de mise en œuvre de politiques nationales, régionales et internationales du commerce, de l'investissement, des finances et du développement durable.

52. Au sujet de l'utilité et des applications de ce type de cours, les participants ont préconisé l'organisation de cours régionaux à l'intention de participants de régions en développement particulières. Tous ont souhaité pouvoir rester en contact avec le secrétariat et notamment les formateurs afin de pouvoir bénéficier de conseils techniques, d'analyses et de renseignements d'ordre général après la fin du cours, en particulier lorsqu'ils seront appelés à faire part des connaissances qu'ils auront acquises une fois de retour dans leurs administrations respectives.

4. Conduite du cours

53. Les participants ont tous noté que les méthodes de travail – exposés, présentations à l'aide d'auxiliaires audiovisuels, groupes de discussion, études de cas – avaient correctement été appliquées et qu'elles étaient bien adaptées au contenu de l'enseignement. Ils ont cependant

demandé à pouvoir prendre connaissance de la documentation bien avant le début du cours afin de mieux se préparer à ces conférences.

5. Organisation et administration

54. La plupart des participants ont déclaré avoir amplement eu le temps de prendre connaissance des renseignements préliminaires qui leur ont été envoyés sur l'organisation du cours et de faire savoir qu'ils acceptaient d'y assister après avoir obtenu l'approbation du Cabinet, du Bureau du Premier Ministre ou ministère dont ils dépendent. La façon dont ont été communiqués ces renseignements a été jugée bonne même s'il a été indiqué que la plus grande partie de ces renseignements pouvait être envoyée par l'intermédiaire des missions permanentes.

55. La plupart des participants ont estimé que les objectifs et les buts du cours avaient été très bien analysés dans la documentation qui leur a été adressée. Ils se sont également déclarés satisfaits de la teneur du cours et des arrangements administratifs. Le cours avait été coordonné au sein de la Division de l'infrastructure des services pour le développement et l'efficacité commerciale de la CNUCED et les arrangements administratifs nécessaires avaient été réglés par plusieurs responsables. Cette situation a quelque peu semé la confusion parmi les participants, la correspondance n'ayant pas toujours été bien coordonnée. Ces questions ont cependant été résolues lorsque le Secrétaire général adjoint a confié à une équipe le soin d'assurer la gestion et l'administration du cours¹⁰.

56. Les participants ont suggéré que leur soient données des informations plus complètes sur le calendrier du cours et les principaux thèmes traités. Ils ont également souhaité avoir des renseignements sur les conditions météorologiques, les vêtements à prévoir en cas de mauvais temps, le remboursement éventuel de leurs dépenses et les transports. On notera que les participants avaient été parfaitement informés de l'allocation journalière de subsistance qu'ils toucheraient pour la durée de leur séjour à Genève. Le cours proprement dit a eu lieu à Turin et la CNUCED a pris les dispositions nécessaires pour le voyage et l'hébergement de tous les participants qui, également, en ont été bien informés. Les participants semblaient ignorer que dans le cas des voyages financés par l'Organisation des Nations Unies à des fins de formation, le transport entre l'aéroport et le lieu d'hébergement ou l'hôtel n'est généralement pas pris en charge. Pour les prochains cours, le secrétariat fournira à chacun des participants des informations sur les autres participants.

57. Les participants se sont tous déclarés satisfaits des arrangements administratifs pris par le secrétariat. Ils ont dans l'ensemble jugé cette expérience excellente et très utile pour leur travail de tous les jours mais se sont sentis un peu pressés par le temps en raison de l'extrême diversité des sujets abordés. La plupart ont également apprécié l'occasion qui leur avait été ainsi donnée d'enrichir leurs connaissances grâce aux formateurs, à leur travail en réseau avec d'autres participants et, d'une manière générale, à l'analyse des expériences de leurs collègues.

¹⁰ Cette équipe était composée de sept membres du personnel de la catégorie professionnelle et d'un membre du personnel de la catégorie des services généraux placés sous l'autorité du chef du Service de l'information et de la formation de la Division de l'infrastructure des services pour le développement et l'efficacité commerciale.

Chapitre III

RECOMMANDATIONS EN VUE DE L'ORGANISATION DE COURS DE FORMATION FUTURS ET CONCLUSION

58. Comment des cours de ce type devraient-ils à l'avenir être organisés et dispensés? Quelle devrait en être la durée et à qui devraient-ils s'adresser? Comment pourraient-ils être financés dans le cadre du budget ordinaire du secrétariat? Tous ces aspects sont traités ici en fonction des points de vue formulés par les coordonnateurs et leurs équipes sur la conception, la réalisation et la conduite du cours et par le secrétariat sur son organisation, sa gestion et son financement. Les réponses données à ces questions par les participants sont également analysées.

A. Rapport entre le nombre de formateurs et de participants, sélection des participants et durée du cours

59. Environ 25 coordonnateurs et formateurs ont dispensé ce cours à 18 participants. Il ressort des évaluations faites par les formateurs comme par les participants que les prochains cours devraient être mieux coordonnés avec le programme de travail général des divisions organiques concernées. Afin que le cours s'intègre bien dans le programme de travail et soit en même temps dispensé avec un maximum d'efficacité, il faudrait que les enseignements correspondant à chaque module soient donnés par des équipes d'au moins quatre conférenciers qui se compléteraient les uns les autres tout en représentant un éventail de compétences. Le nombre des participants pourrait en conséquence être porté à 35, voire 40. Il n'est en effet plus possible d'envisager à l'avenir un cours mobilisant 25 formateurs pour 18 participants étant donné le temps et les efforts considérables qui ont été requis pour la préparation du premier cours. Une plus forte participation permettrait aussi de contribuer au développement des capacités en garantissant une meilleure diffusion des connaissances acquises au sein des ministères nationaux. Cependant, le fait que de nombreux membres du personnel de la CNUCED aient participé à la préparation et/ou à la réalisation du cours signifie qu'il existe maintenant un nombre suffisant de spécialistes familiarisés avec les objectifs et la teneur du cours et auxquels il sera possible de faire appel à l'avenir.

60. Il serait possible d'améliorer la sélection des participants en veillant à ce que leurs antécédents professionnels soient plus variés et en évitant de trop privilégier ceux qui travaillent dans des ministères du commerce. Les participants eux-mêmes ont estimé que deux cours distincts pourraient être conçus à l'intention de personnels expérimentés et de personnels en début de carrière. Ainsi seraient résolus les écarts correspondant aux expériences différentes qu'ont les participants de la conception et de la mise en œuvre des politiques. Bien que les participants aient fait preuve à Turin d'une motivation et d'un sérieux incontestables, on pourrait envisager que le cours ou que chaque module soit sanctionné par un examen écrit qui donnerait une valeur supplémentaire au certificat éventuellement remis aux participants.

61. Les participants ont tous été dans l'impossibilité d'absorber utilement toute la documentation qui leur a été fournie pendant une aussi courte période. Peut-être pourrait-on envisager un cours mieux ciblé, organisé en plusieurs parties correspondant chacune à des rubriques distinctes, par exemple «Mondialisation et stratégies commerciales internationales», «Mondialisation, interdépendance et le système financier», «Financement extérieur, investissement et dette», «IED, commerce extérieur et stratégies nationales de développement»,

«Négociations commerciales internationales et stratégies nationales de développement», etc., chacune combinant le contenu de deux ou trois modules du cours de Turin. Une solution viable serait également d'organiser des cours bien précis à l'intention de différents groupes cibles.

B. Cours régionaux

62. De nombreux participants ont estimé que de tels cours, axés sur deux groupes cibles pendant différentes périodes, pourraient également être proposés dans les différentes régions du monde en développement afin de centrer davantage l'attention sur les problèmes et les enjeux de ces pays. Il faudrait pour cela que les cours, quelle qu'en soit la forme, soient proposés en trois langues, anglais, espagnol et français. La conception, la réalisation, la conduite et l'organisation de tels cours exigeraient aussi des ressources sans doute plus importantes que celles dont dispose le secrétariat. Ce projet paraît ambitieux si l'on considère qu'il ne semble pas y avoir eu de solides arguments en faveur d'une décentralisation. Sans nuire aucunement à l'efficacité du cours, la diversité culturelle et géographique du groupe des participants s'est révélée être un facteur social positif et un élément de dynamisme dans la cohérence. Les intérêts particuliers des régions peuvent être examinés au sein de groupes de discussion plus restreints où les problèmes et la situation d'une région donnée peuvent aussi être utilement analysés avec des participants d'autres régions.

63. Par ailleurs, il est tout à fait improbable que des cours de ce type puissent être organisés par la CNUCED dans d'autres langues que l'anglais, sauf par le biais de l'interprétation simultanée. Des formateurs choisis pour leur connaissance du sujet traité ne sont généralement pas en mesure de dispenser le même cours dans une autre langue officielle. Par exemple, sur les neuf fonctionnaires de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement qui ont été chargés des modules II et IV, deux seulement auraient pu donner ce cours en français et un aurait pu faire un exposé en espagnol pour chacun des deux modules. On constate des contraintes semblables pour d'autres modules. Des commissions régionales ou d'autres consultants pourraient être chargés de certaines parties de ces cours dans la langue appropriée mais cela n'aurait pas de sens qu'un cours de formation de la CNUCED soit dispensé par des conférenciers n'appartenant pas au personnel de l'Organisation, d'autant plus que pourrait être perdue la façon particulière qu'a la CNUCED d'aborder les questions considérées.

C. Solutions pouvant être envisagées pour de prochains cours

64. Quels que soient les cours qui seront éventuellement organisés à l'avenir, des compromis devront être trouvés qui demandent à être évalués:

- a) Des cours en trois langues à l'échelon régional ne peuvent être envisagés par le secrétariat faute de formateurs capables de donner leur enseignement dans les langues concernées;
- b) Un cours semblable au premier et organisé de la même façon ne permettrait d'examiner les questions à fond qu'à l'occasion des séances de discussion et non des conférences; le nombre des formateurs serait trop élevé par rapport à celui des participants;

- c) Un cours du même type, mais avec davantage de participants, disons 35 à 40, pourrait poser des problèmes au sujet de l'homogénéité du groupe; des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour les participants de sorte que l'exercice de simulation devrait être modifié et risquerait de ne plus pouvoir être réalisé en une journée;
- d) Un cours conduit à l'échelon régional poserait immédiatement des problèmes de langue, ainsi qu'il a été expliqué plus haut; le recours à des consultants ou à des membres du personnel de commissions régionales supposerait que l'on renonce à aborder les questions traitées dans l'optique particulière de la CNUCED; enfin, des travaux préparatoires et un appui logistique plus importants nécessiteraient la mobilisation de ressources particulières. Une façon de contourner ce problème serait de dispenser des cours par roulement dans différentes langues à Genève/Turin, étant entendu qu'une plus forte participation demanderait davantage de ressources, dont les ajustements à prévoir pour garantir l'homogénéité d'un groupe plus important. Des efforts devront être faits pour que les membres du personnel de la CNUCED soient en mesure de dispenser les cours dans la langue voulue;
- e) Un cours organisé conjointement par la CNUCED et une institution locale dans un contexte régional supposerait là encore que l'on renonce à envisager les problèmes traités sous l'angle particulier de la CNUCED; du point de vue des crédits, les problèmes seraient les mêmes pour des cours organisés en dehors de Genève, mais le financement des services de consultants doit être pris en compte.

65. Quelle que soit la solution qui sera retenue, les points suivants devront être examinés en priorité:

- a) Les interrelations entre les éléments du cours;
- b) Le point de vue de la CNUCED sur les thèmes traités;
- c) Les vues de l'organe consultatif telles qu'elles sont présentées dans le chapitre V du présent rapport.

D. Suite à donner dans l'immédiat

66. Un CD-ROM renfermant le contenu des conférences, y compris des documents distribués sur place, des exposés et des listes d'ouvrages à lire, a été créé et remis aux participants pour qu'ils l'utilisent une fois de retour chez eux. Les réactions des participants montrent déjà que ce CD-ROM leur a été utile pour la diffusion des connaissances qu'ils ont acquises. Un participant de Colombie a indiqué que la structure et la teneur du cours correspondaient parfaitement à son domaine d'activité et que ce qu'il avait appris lui avait également donné beaucoup d'idées qu'il s'efforce actuellement de faire adopter autour de lui.

67. Toutes les conférences ont été enregistrées sur des cassettes vidéo que les coordonnateurs ont été invités à visionner pour tenter de saisir l'essence de leurs modules respectifs et de voir comment ils pourraient être adaptés pour de prochains cours.

68. Enfin, le site Web créé pour le cours contient un forum et les participants ont été encouragés à rester en contact entre eux, avec les coordonnateurs et avec les autres formateurs. Le secrétariat compte prendre contact avec les participants et leurs superviseurs dans les six prochains mois afin de déterminer dans quelle mesure ce cours aura été utile aux participants pour leur travail et quels enseignements ils en auront tirés¹¹. Ces informations fourniront des indications précieuses pour la conception des prochains cours.

¹¹ L'évaluation finale faite par les participants et leurs superviseurs sera publiée séparément sous la forme d'un deuxième additif au présent rapport.

Chapitre IV

OPINIONS DE L'ORGANE CONSULTATIF

69. Le Secrétaire général de la CNUCED a eu une réunion avec l'Organe consultatif le 27 septembre 2001; il a informé ce dernier de l'organisation et de la gestion du cours, des réactions des participants et de celles des formateurs. L'Organe consultatif a pris acte avec satisfaction des efforts fournis par le secrétariat et s'est déclaré favorable à la tenue d'autres cours. Ce principe a ensuite fait l'objet d'une discussion au cours de laquelle il a été tenu compte du point de vue du secrétariat présenté dans le chapitre précédent.

70. Un membre (de la Chine) et le Président de l'Organe consultatif (Colombie) ont indiqué que des ressortissants de leur pays avaient assisté au cours et en avoir eu des échos très favorables, aussi bien de la part de ces ressortissants que des ministères qui les avaient envoyés. Ils ont ajouté que leurs gouvernements respectifs faisaient part au Secrétaire général de la CNUCED de leur satisfaction de constater que ce cours, très complet, avait parfaitement atteint les objectifs énoncés dans la lettre de notification, en particulier du point de vue des transferts de connaissances évoqués dans le paragraphe 166 du Plan d'action de la CNUCED, et souligné qu'ils étaient favorables à l'organisation d'autres cours dans l'avenir. Le membre du Maroc a suggéré que le secrétariat tire les enseignements voulus de ce succès et indique comment pourraient être organisés et conduits les prochains cours. Dans le même ordre d'idées, le membre de l'Égypte a demandé que le secrétariat fournisse un plan général de la façon dont pourrait être réalisé le prochain cours en tenant compte des contraintes mentionnées dans le rapport.

71. D'autres membres, à savoir de l'Espagne et de l'Éthiopie, ont demandé que le secrétariat s'occupe de suivre l'impact du cours sur les participants et leurs ministères respectifs, ainsi qu'il est indiqué dans le projet de rapport, et que les participants soient invités à répondre à un questionnaire, dans environ six mois, sur l'impact que ce cours aura eu sur l'exécution de leur travail et la diffusion d'informations à leurs collègues et sur la façon dont les ministères concernés auront apprécié cette valeur ajoutée donnée à leur personnel. Le membre du Royaume-Uni a estimé qu'il serait possible de conserver le point de vue particulier de la CNUCED en donnant une formation appropriée aux formateurs appelés à assurer d'autres cours de ce type.

72. Les participants à la réunion ont également examiné les contraintes qu'imposerait au secrétariat l'organisation d'autres cours. Au sujet du contenu et de la gestion, il a été entendu qu'un cours du même type ne pourrait être organisé à nouveau par le secrétariat faute de ressources et à cause des préparatifs nécessaires. Il a été convenu que les cours futurs pourraient avoir un contenu bien précis et porter par exemple sur des questions propres à l'OMC, étant entendu que les questions sectorielles et/ou régionales doivent être abordées en même temps. De la même manière, les activités de la CNUCED dans les domaines du commerce et du développement pourraient fournir la structure générale d'un cours sans que soient oubliés les liens avec les questions sectorielles pour tenir compte de l'interrelation entre ces deux éléments. L'optique dans laquelle travaille la CNUCED et l'accent mis sur le développement devront être conservés pour que soient atteints les objectifs fixés en matière de transferts de connaissances et tirés les bénéfices propres à ce type de cours. Eu égard aux moyens financiers nécessaires, il faudrait que les prochains cours durent plus longtemps pour que les participants puissent en assimiler le contenu. Le secrétariat devrait mettre à profit l'expérience acquise lors de la

conception du premier cours et tenter de réduire le fardeau imposé aux formateurs. L'Organe consultatif s'est également félicité de ce que le secrétariat ait pris l'initiative d'établir un manuel à partir des conférences et de la documentation fournie dans le cadre du premier cours.

73. Cela étant, les ressources manquent pour organiser un cours de ce type dans les régions en développement. Le secrétariat pourra peut-être organiser un autre cours en tenant compte des observations formulées plus haut et sélectionner un plus grand nombre de participants. Cette solution aurait elle aussi son prix puisqu'une plus forte participation entraînerait un surcroît de dépenses d'appui logistique que devrait absorber le secrétariat mais il a été convenu qu'elle réduirait sensiblement le nombre des formateurs par rapport à celui des participants. Le secrétariat a également mentionné que des fonds pour l'organisation d'autres cours pourraient être disponibles au titre du compte pour le développement sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale. Les membres de l'Organe consultatif ont reconnu que le lieu des prochains cours serait choisi en fonction de la priorité donnée au renforcement des capacités locales et régionales. Il a également été admis que ces cours pourraient avoir lieu à Genève, étant entendu que le secrétariat pourrait également organiser des cours analogues pour un prix moins élevé ailleurs qu'à Genève.
